



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024 :

### COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

#### TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

La commission des terrains et installations sportives (CDTIS) a connu une activité soutenue mais régulière avec toujours une équipe qui doit gagner en expérience à la suite du renouvellement de ses membres au cours de cette mandature, sans que cela ne perturbe notre programme d'activités de visites décennales établi en début de saison.

Au terme de cette mandature, nous avons absorbé le retard pris sur les visites à réaliser, amplifié avec les nombreuses périodes de confinement, nous connaissons maintenant un rythme moins soutenu qui permet de travailler plus sereinement. Nous pouvons répondre favorablement aux nombreuses sollicitations des collectivités et municipalités en termes de conseils, vérification de la concordance projet /réglementation et aider à la constitution des dossiers.

En revanche, le gros avantage avec cette équipe renouvelée, c'est qu'elle a su s'adapter rapidement à la refonte des règlements des terrains et installations fédéraux **mise en application au 01 Juillet 2021** incluant de nouveaux formulaires en vigueur pour les terrains et l'éclairage, rendant le recours à l'informatique indispensable.

Une formation aux nouveaux « outils » a été dispensée à l'Astragale siège de la Ligue à Dijon à l'ensemble des membres des CDTIS dont la nôtre, avec une très forte participation.

Pour les gymnases, nous utilisons toujours le règlement des installations futsal Édition 2015 et les formulaires associés.

Le déploiement de *STADIUM* qui a remplacé définitivement FOOT 2000, s'est achevé avec la migration de tous les dossiers de classement en juin 2023 prenant en compte les données initiales.

#### Classement des installations :

La mise en place du logiciel *STADIUM* est bien intégrée, cependant les effets de la migration ont entraîné des modifications des classements en fonction des renseignements préalablement enregistrés nécessitant une vérification de l'ensemble de nos classements.

La vérification entreprise sur cette deuxième partie de la saison, a permis de corriger des classements erronés, après avoir intégré les nouveaux critères correspondant au niveau de

l'installation. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes principalement pour les classements de niveau T5 correspondant au niveau sportif Départemental 1 /Régional 3.

#### Renouvellements de classements :

- 18 installations renouvelées et classements validés par la CRTIS
- 3 dossiers en attente de mise aux normes pour un changement de classement
- 1 dossier pour un synthétique T3 (des tests in situ à renouveler tous les 4 ans)

En conclusion, toutes les installations utilisées en compétition sont à jour de leur classement, le renouvellement ayant été réalisé à date.

#### Nouvelles installations :

Pas de nouvelles installations, mais des remises en activités avec de nouveaux clubs résidents

- 2 installations reclassées après un arrêt d'activités

#### Retrait du classement :

- 2 installations retirées du classement car plus utilisées.

#### Dépose de dossiers d'avis préalable API (installations) et APE (éclairage)

- 4 demandes APE (Avis Préalable Eclairage)
- 2 demandes API (Avis Préalable Installations) en vue de création de terrain synthétique.

#### Classement des éclairages

Renouvellement du classement des éclairages ou classement initial si passage en LED

- 6 éclairages renouvelés dont 3 passages en LED
- 2 éclairages dont le classement reste suspendu

#### Classement des gymnases :

Pas de renouvellement réalisé, ni de nouvelle installation à classer ; une action est à mener pour classer les installations qui accueillent des compétitions régionales et départementales

- 2 gymnases en attente de prise de rendez-vous
- 1 nouvelle installation, juste terminée, à classer

## **Réunion avec Municipalité/CC pour les nouveaux projets**

- 10 réunions – concernant aussi bien des projets d’extension ou synthétique, éclairage, nouveaux locaux et mise aux normes pour un niveau T5.

## **FONDS D’AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A) :**

L’enveloppe budgétaire allouée à notre Ligue pour la saison 2023/2024 a encore diminué, par rapport à l’année dernière, déjà en baisse ce qui ne nous a, hélas, pas permis de subventionner tous les projets des collectivités déposés par notre District.

## **Différents projets validés :**

- 2 dossiers de création de vestiaires
- 5 dossiers éclairage LED dont 1 création, les 4 autres sont des rénovations (remplacement ampoules à Iodure par du LED)
- 2 projets de création de club house
- 8 dossiers de sécurisation dont 3 réalisations de clôture, 2 changements de main courante et 3 projets d’implantation de bancs de touche.

Restent 2 projets de sécurisation à instruire à la rentrée et à 3 validés, prioritaire à subventionner sur l’enveloppe 2024/25 (dont 2 éclairages E7)

Remarque importante : de plus en plus de municipalités optent pour une rénovation de leur éclairage avec un passage en LED, plus économique ; mais outre l’APE, il est nécessaire de réaliser la vérification des mâts par une société agréé.

## **CONCLUSIONS :**

Comme les années précédentes, nous avons constaté la vétusté de certaines de nos installations, voire à la limite de l’insalubrité, également nombre de vestiaires ont des surfaces inférieures aux surfaces requises pour un classement aux nouvelles normes.

Nous rencontrons encore de nombreuses installations avec des mains courantes vieillissantes (en béton) et des buts encore scellés directement dans des blocs de béton, des bancs de touche de construction artisanale avec des arêtes vives, des mains coutantes en béton mais force est de constater, qu’avec des explications et une mise en avant de préconisation de la sécurité et de la dangerosité, les municipalités réagissent souvent favorablement à nos sollicitations.

Autre constat réalisé : par le passé, notre commission était moins scrupuleuse à l’application (stricte) des règlements ce qui entraîne actuellement des mises à jour des installations et des demandes de travaux souvent mal comprises.

Généralement, un délai est accordé pour la réalisation des mises à niveau, qui en cas de non réalisation/tenue du délai ou suivant la gravité, va entraîner des déclassements, et pour d’autres, une suspension de classement conduisant à une interdiction de compétitions jusqu’à la réalisation des aménagements et travaux indispensables.

Durant ces visites décennales de classement, moment privilégié pour le dialogue et les échanges avec clubs et municipalités, la commission ne se limite plus à relever les anomalies ou non-conformités, mais s’efforce aussi à proposer des solutions, obtenir un échéancier des travaux afin que l’installation puisse conserver son classement ou être en adéquation avec le niveau sportif souhaité.

Ce mode de fonctionnement défini et appliqué durant cette mandature, semble bien répondre aux attentes de nos collectivités/municipalités donc profitable pour nos clubs.

Nous rappelons aux collectivités/clubs les conditions d'éligibilité aux aides liées au FAFA, pour la mise aux normes/à niveau de leurs installations. Notre District est devenu très productif en termes de dépôts de dossiers. Il est conseillé de penser à intégrer la commission en amont des projets pour plus d'efficacité, et faciliter la constitution des dossiers, d'où ces visites in situ avec le propriétaire.

Le traitement de ces dossiers FAFA représente une partie importante de notre activité. Notre instance étant de plus en plus sollicitée pour fournir l'accompagnement nécessaire au montage des dossiers et cela signifie que notre message, durant les visites, est entendu.

Nous recevons toujours un bon accueil par les propriétaires, réceptifs et à l'écoute des remarques et par nos actions, nous servons souvent la cause des clubs dans le souci d'améliorer les qualités des infrastructures et de l'accueil des licencié(e)s.

Remerciements au service administratif du District, son directeur Raphaël et Nathalie, qui contribuent au bon fonctionnement de notre commission.

Remerciements aux membres de cette commission pour leur dévouement et investissement tout au long de la saison.

Le Président de la commission des Terrains et des Infrastructures Sportives,

**Albert GIBOULET**



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024:

### COMMISSION DE DISCIPLINE

Vous trouverez ci-après un petit compte rendu de notre commission de discipline que je préside maintenant depuis 13 ans.

Cette commission est composée de 8 membres avec 2 élus du comité directeur et 8 membres non élus en provenance des clubs. Elle se réunit habituellement chaque jeudi en fin d'après-midi, pour traiter les dossiers disciplinaires des matchs du week-end précédent. Convoquée souvent au dernier moment le mercredi matin en fonction des dossiers à traiter, il faut savoir que les personnes concernées par un dossier ne peuvent siéger.

Cette saison, elle s'est réunie à 35 reprises (11 fois en restreinte à 3 à 5 membres les semaines moins chargées, 4 réunions électroniques pour les dossiers les plus simples, 20 réunions plénières avec tous les membres disponibles) pour traiter les dossiers un peu plus compliqués dont 5 avec audition pour les rencontres arrêtées aux faits beaucoup plus graves.

A ce jour, 15 juin et sans tenir compte des matchs de coupe restants à disputer, nous avons traité 178 dossiers avec près de 300 décisions aux sanctions différentes. Sur les tableaux présentés ci-après, vous trouverez un comparatif des diverses sanctions infligées ces 2 dernières saisons classées selon les articles du barème disciplinaire s'appuyant le plus souvent sur le rapport de l'arbitre et de ceux figurant au dossier.

En consultant ce barème, vous verrez que les sanctions sont infligées en fonction du fautif, de la victime, si la faute a été commise sur une action de jeu ou pas, sur ou en dehors du terrain. Inutile de vous préciser que nous tenons aussi compte des « récidivistes » et de la difficulté à quitter le terrain et le comportement pour le retour aux vestiaires.

Pour cette saison on constate une hausse assez inquiétante d'environ 20% des cartons distribués par les arbitres, avec un total de 2846 cartons cette saison contre 2291 la saison dernière. A noter que la grande majorité de ces cartons sont essentiellement distribués dans le dernier quart d'heure des matchs à enjeux et surtout sur la phase retour. Si la grande majorité de nos matchs se passent plutôt bien, on peut remarquer que nous rencontrons de plus en plus de problèmes autour des terrains, et ce qui est de plus en plus grave, avec les parents ou dirigeants des plus jeunes garçons ou filles.

A titre indicatif, sur les 180 dossiers traités cette saison, une vingtaine concernent les matchs U13 à U15 garçons et filles et une trentaine les catégories U18 garçons et filles.

Question à se poser : faudrait-il à l'avenir sanctionner plus sévèrement ces catégories pour éviter que ces chiffres augmentent ? L'expression du foot doit se faire sur le terrain lors des matchs en respectant les règles qui le régissent avant pendant et après la rencontre.

Une quarantaine de dossiers concernent les matchs de coupe et de challenge de district, vu le tableau montées/descentes de Ligue cette saison, les dossiers concernant les matchs de Départemental 1 (une trentaine) sont en forte hausse cette saison et les points de pénalités n'ont jamais été si nombreux.

Les incidents d'après match avec bagarre, insultes envers arbitres et adversaires deviennent maintenant « monnaie courante », mais sont ou seront dorénavant sanctionnés plus sévèrement. Les problèmes disciplinaires concernant le comportement des « pseudos » supporters ou des parents des plus jeunes commencent à apparaître chez les garçons comme chez les filles. Il faut également rappeler que tout spectateur reconnu et identifié comme joueur, dirigeant, arbitre licencié ayant un comportement inapproprié envers les officiels ou les adversaires, peuvent se voir sanctionner par la commission.

Méfiance aussi avec les mails, SMS avec menaces ou vidéo qui paraissent sur les réseaux sociaux et qui finissent toujours par arriver au district. Ces façons de faire qui engendrent bien souvent des regains de tensions entre les joueurs, les clubs, les dirigeants ou les arbitres sont à éviter et seront sanctionnées si elles dépassent la mesure.

Comme tous les ans durant la trêve hivernale lors du stage des arbitres, nous profitons pour faire avec eux un petit tour d'horizon sur les divers problèmes rencontrés sur les terrains ou dans la rédaction des rapports d'après match en employant les bons mots pour qualifier les faits survenus. Une soixantaine d'arbitres de district nous a transmis des rapports, si la grande moyenne se situe à 4/5 rapports/saison et il est à noter que certains d'entre eux sont comme les joueurs ou les clubs, et dépassent largement cette moyenne pour 10 à 20 dossiers les concernant.

Un seul dossier disciplinaire est allé en commission d'appel cette saison !

C'est à se demander si notre commission n'est pas trop indulgente ou si les clubs sont devenus plus compréhensifs.

Pour terminer, je voudrais remercier bien sincèrement les membres de notre commission et en particulier Bernard et Daniel pour leur disponibilité avec des convocations qui arrivent souvent au dernier moment.

Je tiens aussi à remercier Nathalie et Raphael du district pour la préparation des dossiers, la validation et la publication du PV le vendredi après-midi.

Bien entendu, je reste à votre disposition lors de l'AG du samedi 29 Juin pour répondre à des questions d'ordre général (disciplinaires ou réglementaires) et je précise que je ne reviendrai pas en public sur des dossiers particuliers traités cette saison.

Compte tenu du renouvellement du comité et de ses commissions pour la nouvelle mandature 24/28 pas certain d'être toujours en place, je vous souhaite à tous de bonnes vacances sportives et festives.

Espérant se retrouver tous en pleine forme autour des terrains ou ailleurs au District, pour la reprise fin août.

Le Président de la Commission de Discipline,

**Dominique PRETOT**

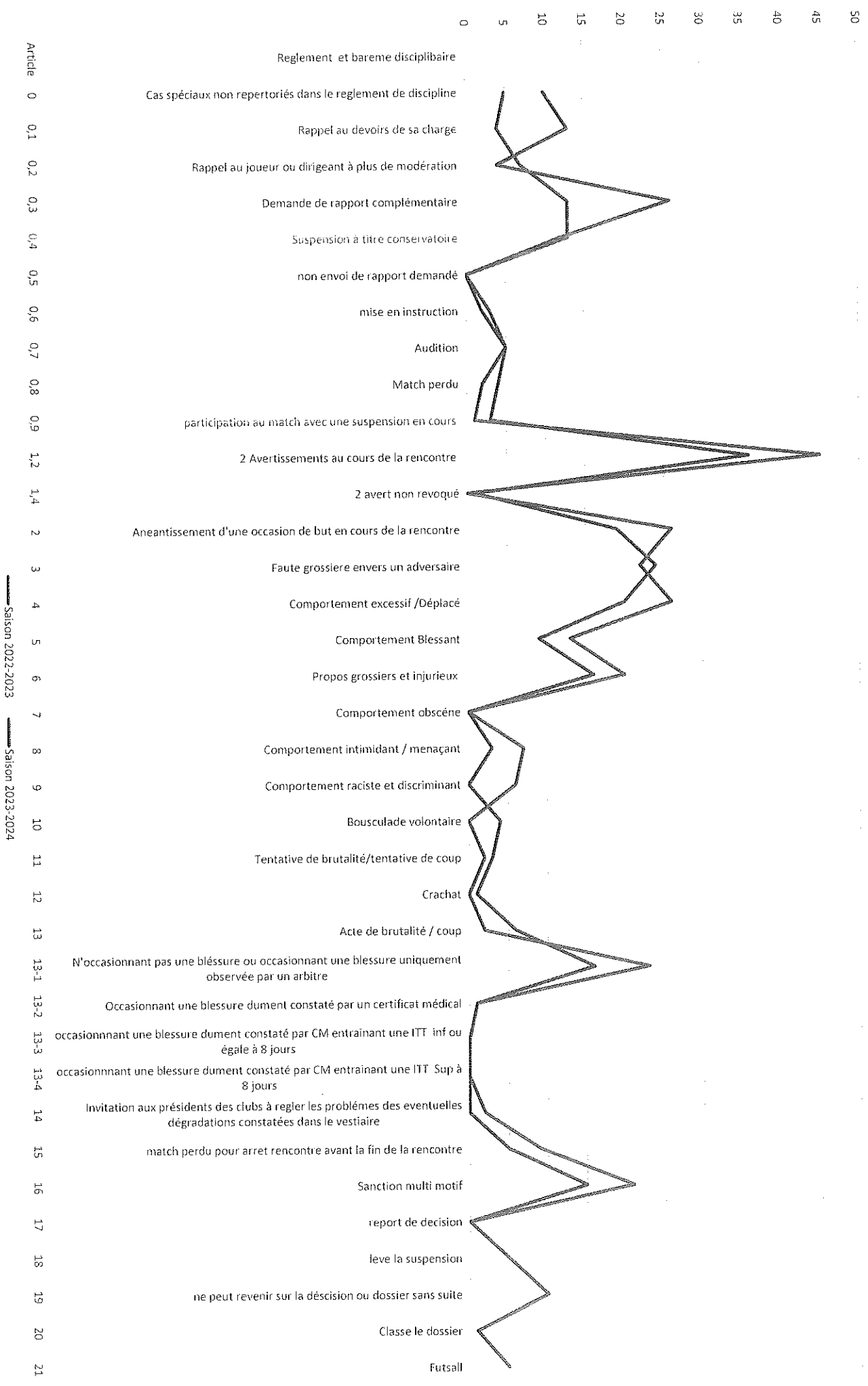


# Recensement des conclusions de la Commission de Discipline du District Comparatif des Saisons 2022-2023 / 2023-2024

Article	Reglement et bareme disciplinaire	LEGENDE		S2/S1
		Saison 2022-2023	Saison 2023-2024	
0	Cas spéciaux non reportés dans le règlement de discipline	10	5	-50%
0.1	Rappel au devoirs de sa charge	13	4	-69%
0.2	Rappel au joueur ou dirigeant à plus de modération	4	7	75%
0.3	Demande de rapport complémentaire	26	13	-50%
0.4	Suspension à titre conservatoire	12	13	8%
0.5	non envoi de rapport demandé	0	0	0%
0.6	mise en instruction	2	3	50%
0.7	Audition	5	5	0%
0.8	Match perdu	4	2	-50%
0.9	participation au match avec une suspension en cours	3	1	-67%
1.2	2 Avertissements au cours de la rencontre	36	45	25%
1.4	2 avert non révoqué	1	0	-100%
2	Aneantissement d'une occasion de but en cours de la rencontre	19	26	37%
3	Faute grossiere envers un adversaire	24	22	-8%
4	Comportement excessif /Déplacé	20	26	30%
5	Comportement Blessant	9	13	44%
6	Propos grossiers et injurieux	16	20	25%
7	Comportement obscène	0	0	0%
8	Comportement intimidant / menaçant	3	7	133%
9	Comportement raciste et discriminant	0	6	Nouveau
10	Bousculade volontaire	4	0	-100%
11	Tentative de brutalité/tentative de coup	3	2	-33%
12	Crachat	1	0	-100%
13	Acte de brutalité / coup	6	2	-67%
13-1	N'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre	16	23	44%
13-2	occasionnant une blessure dument constaté par un certificat médical	1	1	0%
13-3	occasionnant une blessure dument constaté par CM entraînant une ITT inf ou égale à 8 jours	0	0	0%
13-4	occasionnant une blessure dument constaté par CM entraînant une ITT Sup à 8 jours	0	0	0%
14	invitation aux présidents des clubs à régler les problèmes des éventuelles dégradations constatées dans le vestiaire	0	2	0%
15	match perdu pour arrêt rencontre avant la fin de la rencontre	5	9	80%
16	Sanction multi motif	15	21	40%
17	report de decision	0	0	0%
18	leve la suspension	0	5	Nouveau
19	ne peut revenir sur la décision ou dossier sans suite	0	10	Nouveau
20	Classe le dossier	0	1	Nouveau
21	Futsal	0	5	Nouveau
35 Commissions de discipline pour la saison 2022-2023				
Total des décisions		Saison 2022-2023	Saison 2023-2024	% S2/S1
Dossiers		258	299	16%
Cartons rouges		149	178	19%
Cartons Blancs		158	185	17%
Cartons Jaunes		358	456	27%
3 Avertissements		112	158	41%



# Courbe comparative des sanctions par catégorie du bareme disciplinaire des saisons 2022-2023 et 2023-2024



## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024 :

### COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La commission, composée de 6 membres, s'est réunie à 38 reprises (nombre de séances à peu près égale à la saison 2022/2023) dont 5 plénières, 1 restreinte et 32 par voie électronique.

Au cours des dernières saisons, on notait l'examen d'une centaine de litiges en moyenne.

L'exercice 2023/2024 connaît une augmentation significative de l'ouverture de dossiers puisque **258 ont été étudiés**.

Quelques postes méritent une attention particulière :

- les **réserves** d'avant (8) et d'après match (9) : nombre à peu près équivalent aux saisons précédentes. A noter toutefois une émergence des réserves en catégorie U13 et U15, **quelques irrégularités étant relevées par des dirigeants attentifs**.
- les **matches arrêtés** (6) soit pour nombre de joueurs insuffisants, soit pour des problèmes techniques (3), soit pour blessure grave d'un joueur concernant heureusement une seule rencontre.
- les **terrains impraticables** (138) notamment durant novembre et décembre, janvier, février et mars. Soit une augmentation d'une cinquantaine de rencontres remises par rapport à l'exercice précédent, augmentation liée en grande partie certes aux conditions climatiques de cette année.
- *Quelques remarques relatives aux arrêtés municipaux : les secrétaires de mairie ou édiles n'ont pas chômé certaines journées avec la rédaction de 127 arrêtés au total dont entre autres : 7 novembre : 14 arrêtés, 14 novembre : 15 arrêtés, 21 novembre : 19 arrêtés, 28 novembre : 12 arrêtés, et record le 5 décembre avec 23 arrêtés, sans oublier quelques arrêtés à des périodes improbables. Vu l'augmentation de ces productions quelquefois un peu trop faciles, il apparaît nécessaire que nous approfondissions la validité de ces documents pas toujours aux normes et procédions à une refonte des règlements dans ce domaine.*
- les **forfaits simples déclarés par les clubs = 84** dont 44 en seniors, 16 en U18, 20 en U15, 4 en U13)
- de trop nombreux **forfaits simples tant en phase de brassage** qu'en FUTSAL = **87** au total pour toutes les catégories y compris féminines soit en détail = en garçons 5 SE – 6 U18 – 3 U15 – 4 U13 – 2 U11 – **35 U9 – 20 U7** – en filles = 3 SE – 3 U13 – 6 U11). *Des frais que les clubs peuvent s'éviter en veillant aux engagements notamment en foot animation.*
- **FMI** : à ce jour, on note **37 amendes** pour envoi hors délais ou carrément non envoi.

Les **forfaits généraux** demeurent stables : chez les jeunes 1 en U18, 1 en U15, 2 en U13 et 1 en U11. En seniors, on note un total de 2 (1 en D4 et 1 en D2) contre 5 la saison précédente.

Au niveau comptable, l'ensemble des pénalisations appliquées au regard du règlement financier du district atteint environ la somme totale de **12 564 €**.

Les membres de la commission Statuts et Règlements remercient vivement Nathalie et Raphaël pour la préparation des dossiers, encouragent les responsables de club à plus de vigilance en vue de faire des économies notamment au moment des engagements ou au regard de la FMI.

La Présidente de la commission Statuts et Règlements,

**Claire DELPIERRE**

## Compte rendu d'activités – saison 2023/2024

### COMMISSION D'APPEL

La Commission d'Appel s'est réunie à 2 reprises. Son activité se résume à ce jour (28/05/2023) comme suit :

Nombre	Période	Nature
<i>Dossiers</i>	<i>Automne</i>	<i>Discipline</i>
		<i>1</i>
	<i>Printemps</i>	<i>Com Sportive</i>
		<i>1</i>
<i>2</i>	<i>1</i>	<i>CSR</i>
		<i>0</i>

**SAISON 2023-2024**

2 dossiers sur la saison :

- 1 dossier de nature DISCIPLINAIRE visé par une décision rendue en 1<sup>ère</sup> instance par la Commission de Discipline
- 1 dossier de nature DISCIPLINAIRE visé par une décision par la Commission Sportive

Aucun appel de nature réglementaire provenant, tant de la Commission Statuts et Règlements que de toute autre commission de nature réglementaire dont les décisions sont susceptibles d'appel.

Sur ces 2 dossiers, la Commission d'Appel :

- A confirmé : 2 décisions

La particularité de la Commission d'Appel est que son traitement du dossier passe obligatoirement par des auditions.

Cette saison, la commission n'a pas traité beaucoup de dossiers par rapport à l'an dernier (7 dossiers en 2022-2023).

Qu'en conclure ? Que les clubs ont une meilleure connaissance du barème disciplinaire, ce qui évite un appel ou que nos clubs ne trouvent pas ou plus l'utilité de faire appel ?

#### Pour rappel aux Clubs

**Pour être recevable un appel :**

- Doit être envoyé au secrétariat du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.
- Doit préciser la ou les décisions attaquées
- Doit être émis par le club ou les personnes soumis à décision

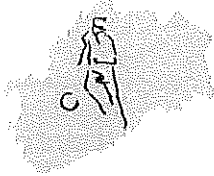
Pour votre information, les décisions d'appel disciplinaires sont rendues en dernier ressort alors que les décisions d'appel réglementaire sont rendues en 2<sup>e</sup> instance et peuvent faire l'objet d'un appel en Ligue.

Il est recommandé, avant tout appel, de se référer au barème appliqué pour chaque sanction décidée par la Commission de Discipline, à savoir l'**ANNEXE-2-REGLEMENT-DISCIPLINAIRE-ET-BAREME-DISCIPLINAIRE-2022-2023**

Je remercie Raphaël TAVERDET et Nathalie qui ont contribué à la bonne préparation des dossiers.

Je termine en remerciant les membres de la Commission d'Appel que j'ai l'honneur de présider, Messieurs Jean-Pierre TAVERDET, Gérard CLAUDE, Christian DROMARD et Malik KALLA ZELFA pour leur implication sur tous les dossiers.

**La présidente de la Commission d'Appel**  
**Laetitia LANCELOT**



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

\*Organisation stage de rentrée des arbitres seniors et jeunes le 8 septembre 2023 à Frotey les Vesoul :

Thématiques abordées :

- Nouveautés des lois jeux
- Travail de groupe sur des priorités techniques

Gestion disciplinaire / temps forts / temps faible

Discernement

- Travaux vidéo
- Présentation test théorique de janvier (contrôle des connaissances – stage annuel)

La commission technique de la CDA a décidé pour la nouvelle saison de proposer la formation continue à travers des questionnaires envoyés à tous avec obligation de répondre de septembre à janvier 2024

Pour préparer les tests théoriques :

- \* Organisation stage observateurs CDA le 10 septembre au district sur la journée
- Travaux vidéo échange en salle et questionnaire
- Après midi observation d'un arbitre sur une rencontre de D2

Puis rédaction d'un rapport d'évaluation de ce dernier pour tous retour en salle et débriefing

\* Réunions du Bureau de la CDA

Le bureau se réunit une fois tous les 45 jours

Pour traiter les courriers reçus

Les dossiers à traiter

Les dossiers transmis par le secrétariat et les commissions / la gestion des absences d'arbitres après parution / réserves techniques / les indisponibilités

\* Tenus 3 CDA plénières par saison dont la dernière début juillet

Pour validation des classements et aborder plusieurs sujets pour clôturer la fin de saison 2023/2024, et se projeter pour celle de 2024/2025

\* Organisation d'une soirée de formation des observateurs ligue et district

Le 05 décembre 2023 au district pour les observateurs de la Ligue et nous avons invité les observateurs de notre CDA, en collaboration avec L'ETRA ligue Bourgogne Franche Comté.

Animation par les membres de la CRA Jacques Badet et Michel Di Girolamo.

Le but de cette formation est d'apprendre à rédiger un rapport après l'observation c'est à dire les points forts de l'arbitre, les axes de travail prioritaires et les points faibles et conseils au débriefing

\* Organisation d'un stage des jeunes arbitres au district sous la responsabilité de Rémi Laurent, responsable de la section jeunes, le 17 septembre 2023 :

Sur la journée avec test physique sur le terrain synthétique René Hologne de Vesoul

Travaux vidéo et questionnaire

\* Organisation du stage d'hiver des arbitres seniors :

Il s'est déroulé le 21 janvier 2024 à Port/Saône sur toute la journée sous la responsabilité de la section technique de la CDA Billel Debbiche et Luc Barreau, et les membres de la commission

- Questionnaire de contrôle des connaissances des lois du jeu
- échanges à travers la projection d'actions de jeu

Tests physiques sur le terrain de Port/Saône

Participation du CTRA de la ligue Jacques BADET qui était notre invité pour ce stage

Nos arbitres ont tous apprécié la formule.

\* Organisation de 2 formations initiales en arbitrage (FIA) par notre section technique :

1ère session les 18/19 novembre et 24/25 novembre 2023

19 arbitres inscrits -19 reçus

Seconde session FIA en février 2024

7 inscrits - 7 reçus

Organisation d'une matinée de rattrapage pour un candidat qui a échoué au test théorique.

Soit 26 nouveaux arbitres, ce qui a obligé à programmer les examens pratiques relativement vite pour respecter les délais impartis du statut de l'arbitrage.

Toute la CDA s'est mobilisée : observateurs / membres / arbitres de ligue, les samedis et dimanches. Grâce à l'effort et l'implication de tous, tous les examens programmés ont pu être réalisés.

Nouvel effectif : 110 arbitres dont 20 de Jeunes arbitres de district (soit 18%).

Couvertures : arbitres assistants en R2 / R3 et compétitions de district D1/D2/D3 et D4 de la phase access

U18 - U15

Taux d'indisponibilité 2022/2023 = 35%

Taux d'indisponibilité 2023/2024 = 20%

À force de passer le message et le changement de nos délais pour les déclarations d'indisponibilité, les arbitres ont pris conscience de ce réel problème et nous les remercions.

Observations des arbitres :

30 observations dans le groupe 1 pour 15 arbitres dont 1 arbitre jugé potentiel dans le groupe 2 ayant accédé au groupe 1 en janvier 2024.

38 observations dans le groupe 2 pour 16 arbitres dont 3 arbitres jugés potentiels dans le groupe 3 ayant accédé au groupe 2 en janvier 2024

21 observations dans le groupe 3 pour 13 arbitres évalués sur 20 arbitres

12 arbitres ont passé leurs examens pratiques dans le cadre de la FIA.

Investissement de 8 observateurs pour observer les 3 groupes seniors.

Conclusions :

Une capacité de désignation et de couverture en nette amélioration permettant aux désignateurs un travail plus facile.

Le pôle observation a pu accompagner tous les arbitres non sans difficulté, car nous manquons là aussi « de monde », et nous remercions les observateurs seniors et jeunes pour leur engagement important chaque week-end.

- Organisation formation AA :

En collaboration avec L'ETRA de notre ligue, la CDA a mis en place une formation spécifique AA ligue, nous avons souhaité élargir la formation et la proposer à tous nos arbitres ainsi qu'aux bénévoles de nos clubs.

15 arbitres ont participé dont 2 bénévoles de clubs.

Cette formation s'est déroulée au district le 25 mai 2024, animée par le CTRA de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, Quentin Pourchot.

Formation qualifiée de très intéressante et bénéfique par l'ensemble des participants

Enfin, pour terminer et pour votre information, le président de la CDA participe à la CRA plénière et aux classements des arbitres de ligue, ainsi qu'au stage de rentrée des arbitres ligue.

Merci à tous les membres à toutes nos sections pour leur engagement / leur implication et le travail accompli au service de nos arbitres.

Le Président de la commission des arbitres,  
**Nourédine DEBBICHE**



## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024 :

### COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

Cette saison 2023/2024 est marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, ce fut pour nous un fil conducteur pour le Festival U11 qui fut une réussite, une participation des « parents supporters » ce qui a valu une superbe ambiance pour cette journée.

En catégorie U13, les équipes de Gr Sud HS et FC Vesoul chez les garçons, As Perrouse et Ent Rioz/La Romaine chez les filles ont participé à la final régional sur les terrains de l'Astragale au siège de notre ligue.

Félicitations à : Timéo Perrier du club FC Rioz qui intègre le pôle espoir de Dijon  
Louisa Blandin du club AS Perrouse qui intègre le pôle espoir de Strasbourg  
Manon Caramelle du club La Romaine qui intègre le centre du DFCO.

Cette saison, le football féminin haut-saônois est sous les projecteurs, en futsal une participation à un tournoi inter districts + équipe de France militaire avait lieu à Auxerre. Notre sélection a terminé seconde derrière l'équipe de France Militaire.

L'équipe du FC Vesoul Futsal a décroché sa place en final de la coupe de France.

Pour clore le chapitre football féminin, nous sommes fiers et tous derrière notre joueuse du FC Vesoul Mathilde SCHNOEBELEN qui a porté le maillot de l'équipe de France futsal en Suède les 15 et 16 mai 2024.

Le bilan de notre commission pour cette année 2023/2024 se décompose en six pôles :

1. P.E.F
2. PPF
3. FOOT ANIMATION
4. FUTSAL
5. LABELISATION
6. FORMATION

#### P.E.F (Programme éducatif fédéral) :

106 fiches actions déposées sur la plateforme  
13 clubs impliqués

**3 clubs présentés au concours PEF national** : Francheville, La Romaine, Val de Pesmes  
Challenge PEF Régional, 3 lauréats :

**Un Homme/Une femme** : Fanny Boucher club Magny Vernois

**Une action** : Engagement citoyen/Environnement Racing Club Saônois

**Une catégorie** : Les U11 du club de l'ASMSB

## P.P.F (Programme de Performance Fédérale)

Nous avons pu voir lors des détections garçon U 11-12-13-14-15 un total de 475 joueurs

### U11

1 détection avec 131 joueurs, puis 2 ½ journées de travail avec 44 joueurs

### U12

1 détection avec 90 joueurs, puis 6 journées de travail avec 90 joueurs

### U13

1 détection avec 85 joueurs, puis 6 journées de travail avec 30 joueurs

### U14

1 détection avec 83 joueurs, puis 1 autre détection avec 32 joueurs

### U15

1 détection avec 86 joueurs, puis une autre détection avec 32 joueurs nos meilleurs U15 ont pu participer au rassemblement inter secteur avec le Doubs TB

### U16

12 joueurs ont participé au rassemblement inter secteur avec le Doubs TB

Pour les filles nous avons pu voir pour les catégories U10/11/12/13/14/15 un total 137 joueuses

### U10/11

1 détection avec 51 joueuses, puis 2 ½ journées avec 34 joueuses

### U12/13

1 détection avec 47 joueuses, puis 10 ½ journées avec 26 joueuses

### U14/15

1 détection avec 39 joueuses, puis 8 ½ journées avec 32 joueuses

### Gardiens de but

1 détection avec 24 gardiens et gardiennes des catégories U12-U13 G et U12-13-14-15 F  
2 dates avec 16 gardien/gardiennes, puis 10 dates avec 12 gardien/gardienne

## FOOT D'ANIMATION

### U7

82 équipes

### Pour tous :

1 plateau rentrée du foot  
8 plateaux

### Sur inscription :

2 plateaux futsal  
1 festi foot  
1 JND (48 équipes)  
Soit entre 9 et 13 dates

### U9

111 équipes

### Pour tous :

1 plateau rentrée du foot

10 plateaux

**Sur inscription :**

2 plateaux futsal

2 festi foot

1 JND (46 équipes)

**Soit entre 11 et 16 dates**

**U11**

69 équipes

**Pour tous :**

1 plateau rentrée du foot

5 journées de brassages

14 journées de critérium

**Sur inscription/qualification :**

Futsal : entre 2 et 5 journées

1 festi foot ( futsal extérieur à 5 contre 5 )

1 festival départemental à 16 équipes

**Soit entre 20 et 27 dates**

**Challenge du jeune footballeur/footballeuse, création cette année (challenge individuel évaluant les qualités techniques)**

243 joueurs ont participé (dont seulement 19 filles...), issus de 15 clubs.

Demi-finale avec 61 joueurs et 8 joueuses.

Finale en levée de rideau de la coupe de Haute Saône avec 20 joueurs et 5 joueuses.

**U13**

60 équipes

**Pour tous :**

5 journées de brassages

14 journées de critérium

Festival U13 (entre 1 et 4 tours pour les équipes 1) – Festival départementale pour 16 clubs, festival régional pour Vesoul et Gt Sud Haute Saône

Challenge (entre 1 et 3 tours pour les équipes 2) – Finale départementale pour 8 clubs

**Sur inscription/qualification :**

Futsal : entre 1 et 6 journées

Futnet : 2 tournois sur inscription

**Soit entre 19 et 31 dates**

**Foot loisir**

1 réunion de présentation (octobre)

1 matinée de présentation et découverte des nouvelles pratiques

Création d'un critérium départemental futnet (3 dates, entre 7 et 3 équipes présentes)

2 tournois futnet U13/U15 (18 et 15 équipes inscrites)

e-foot : Ismaël Boudebza champion régional

**Foot à l'école :**

10 écoles engagées, 30 classes

Lauréats départementaux :

Statique : CM2 du Marteroy Vesoul (Lauréat académique également)

Dynamique : CE1 Aillevillers

**Collège : Football for School**

Lauréat : Collège Marteroy (également lauréat académique)

## FUTSAL

Cette année nous avons augmenté le nombre d'équipes engagées, en effet nous avons eu 549 équipes. Soit une augmentation de 61 équipes par rapport à l'année dernière  
Ce qui a représenté 233 créneaux, tous couverts par un membre de la commission technique.

Bon comportement d'un grand nombre d'éducateurs qui sont très respectueux et bienveillants envers les jeunes et les organisateurs.

Règles bien maîtrisées par les joueurs et éducateurs.

Certains clubs cherchent à bien jouer et bien faire jouer.

Lors des finales régionales, nos équipes haute saonoises ont décrochées trois titres :  
Champion de ligue futsal Fc Vesoul U15 G  
Champion de ligue futsal Fc Vesoul U18 G  
Champion de ligue futsal Js Lure Senior G

En chiffres :

- |   |   |
|---|---|
| • <u>U7</u> : 71 équipes pour 18 créneaux     | <u>U8F</u> : 5 équipes pour 2 créneaux    |
| • <u>U9</u> : 89 équipes pour 30 créneaux     | <u>U11F</u> : 18 équipes pour 7 créneaux  |
| • <u>U11</u> : 90 équipes pour 49 créneaux    | <u>U13F</u> : 18 équipes pour 7 créneaux  |
| • <u>U13</u> : 77 équipes pour 44 créneaux    | <u>U15F</u> : 12 équipes pour 5 créneaux  |
| • <u>U15</u> : 60 équipes pour 25 créneaux    | <u>U18F</u> : 4 équipes pour 1 créneaux   |
| • <u>U18</u> : 55 équipes pour 22 créneaux    | <u>Senior F</u> : équipes pour 5 créneaux |
| • <u>Senior</u> : 30 équipes pour 18 créneaux | <u>Foot Loisir</u> : 10 équipes           |

## LABELLISATION

**Label jeunes :**

- Melisey/St Barth. : Espoir
- Colombe les Vesoul : Espoir
- Pays Minier : Excellence

**Label Ecole Féminine de football :**

- Lure JS : Argent

**Label Futsal :**

- Franchevelle : Espoir

## FORMATION

Les formations sont gérées par la ligue, et sur notre district ont été organisés cette saison

- 1 CFI U6 – U9 à Vesoul
- 1 CFI U10 – U13 à Vesoul
- 1 CFI Senior à Vesoul
- 1 CFI U6 – U9 à Pesmes
- 1 CFI U10 – U13 à Melisey

Je tiens à remercier toutes et tous les membres de notre commission, ainsi que les salariés des clubs, qui ont œuvré sur toutes les actions durant cette saison. Leur grande disponibilité et leur dévouement ont permis de mener à bien toutes nos manifestations.

Pour terminer je remercie au nom de tous nos techniciens : Stéphanie, Stéphane, Louis et Thomas pour leur disponibilité et leur investissement au profit de tous les clubs de notre District.

**Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie.**

Bonnes vacances à toutes et tous

**Marc LEMERCIER**

Président de la commission action de terrain



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024:

### COMMISSION SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT

La commission est composée de 8 membres auxquels s'ajoutent les 3 techniciens et le directeur administratif.

Elle s'est réunie 10 fois cette saison, auxquelles nous pouvons ajouter les sollicitations quasi quotidiennes pour la gestion des questions liées au domaine sportif.

Notre mission est d'organiser le présent, toutes les compétitions, les calendriers, les tirages des coupes, les manifestations du foot en animation en lien avec la commission technique, le futsal, le foot diversifié avec le futnet, le foot en marchant, le golf-foot, le foot à 5, etc..., les labels, les statuts, les réunions de rentrée et la gestion de tous les dossiers liés au « sportif ».

Mais nous devons aussi nous adapter à l'évolution des pratiques et préparer le futur en apportant des innovations. A ce titre, nous avons proposé cette saison :

- Une nouvelle organisation des plateaux U7 et U9
- Le challenge du jeune footballeur/footballeuse U11
- La création d'un challenge district U13 pour les équipes réserves
- Une proposition de révision des règles de report de matchs en cas de terrain impraticable pour les compétitions Foot à 11.

Nous n'avons pas la prétention de faire les choses parfaitement mais toujours avec du sens, du mieux que l'on peut, et dans l'intérêt du football départemental. A ce titre, nos organisations sont certainement perfectibles, et nous sommes toujours à l'écoute des clubs et de leurs encadrants pour améliorer et nous adapter, tout en respectant les règlements.

La saison est donc riche en nombre de dates et événements, avec des satisfactions, comme les festivals U11 et U13, le nombre de licenciés en forte augmentation et qui frôle les 10 000, une offre de pratique importante et diversifiée, etc... Mais aussi des déceptions, comme le foot diversifié, qui n'a pas encore trouvé son public malgré les nombreuses actions mises en place, et le championnat futsal départemental seniors que nous n'avons pas pu mettre en place cette saison faute de participants.

La gestion des calendriers n'a pas été simple avec une météo exécrable dès novembre et durant tout le printemps, avec beaucoup de demandes de reports, justifiées ou non, qui renvoie à beaucoup de souplesse et d'adaptation.

Le foot féminin est toujours en forte croissance avec 45 de nos clubs qui accueillent des licenciées féminines dont 23 qui engagent au moins une équipe dans une compétition féminine (60 équipes engagées au total). Le total de licenciées féminines est de 1264 et nous avons franchi cette saison la barre symbolique des 1000 licenciées « joueuses ».

A noter que le foot féminin a été géré cette saison par une commission mixte avec le District du Doubs et Territoire de Belfort, et présidée par Michel Malivernay.

Le foot en milieu scolaire se porte bien avec un grand nombre de cycles et d'interventions dans les écoles du département. Nos sections sportives se sont d'ailleurs distinguées cette saison en participant à plusieurs championnats de France :

- Lycée Belin Filles futsal
- Lycée Belin Garçons foot à 11
- Collège Marteroy Filles foot à 8

Félicitations aux clubs qui se sont engagés dans la reconnaissance de leur niveau de structuration avec l'obtention de labels :

- Lure JS pour le label féminin
- Mélisey/St Barthélémy, Colombe les Vesoul et Pays Minier pour le label jeunes
- Franchevelle pour le label Futsal

Le bilan de la commission est aussi l'occasion de présenter le palmarès départemental de la saison :

- Championnat à 11 seniors : 1er Agglomération Olympique Vesoul, 2ème Marnay.  
Ces deux équipes accèdent au championnat Régional 3
- Champion U18 : Noidans les Vesoul à l'automne 2023 et Franchevelle au printemps 2024
- Champion U15 : RC saônois à l'automne 2024 et Lure au printemps 2024
- Coupes :
  - Haute-Saône : finales programmées le 23/06/2024
    - Seniors : Perrouse – Vesoul Fc 2
    - U18 : Franchevelle – Vesoul FC
    - U15 : Groupement Sud Haute Saône - Vesoul FC
  - Challenge du district :
    - Seniors : Seveux/Motey
    - U18 : Lure JS
    - U15: Rc Saônois
  - Coupe D3-D4 seniors :
    - Membrey
  - Coupe U17F Crédit Agricole : Perrouse finaliste
  - Coupe Séniors F à 8 : Groupement CHAMPLITTE/BOURBONNE/OSIER finaliste
- Futsal : Champions départementaux pratique associée :
  - Seniors G : Lure JS
  - U18 G : Vesoul Fc
  - U15 G : Vesoul Fc
  - U13 G : Gr Sud Haute-Saône
  - U11 G : Vesoul Fc
  - Séniors F : Val de Pesmes
  - U18 F : équipe Territoire de Belfort

- U15 F : Perrouse
- U13 F : Vesoul Fc
- U11F : Lure JS

Nous étions satisfaits la saison dernière que le football haut-saônois se porte bien avec une équipe au niveau National 3 et un nombre important d'équipes évoluant au niveau régional. Cette saison a été beaucoup plus compliquée pour nos clubs, en raison notamment du resserrement de l'élite nationale et régionale, où nous enregistrons plusieurs relégations.

- Garçons :

- N3 : Relégation de Vesoul Fc
- R1 : Relégation du 4 Rivières, Noidans les Vesoul, et Perrouse.
- R2 : Maintien de Larians, Rioz/Etuz/Cussey et Vesoul Fc 2, relégation de Lure JS et Mélisey/St Barthélémy
- R3 : Maintien de Haute Lizaine, Noidans Vesoul 2, Pays Minier et Rc Saônois, relégation de Héricourt SG, Rioz/Etuz/Cussey 2 et Saint Loup/Corbenay/Magnoncourt
- Jeunes : 9 équipes de notre district ont participé aux championnats de Ligue et 6 ont participé aux inter-secteurs lors de la phase printemps.

- Filles :

- R1F : Relégation administrative de Vesoul FC
- R2F : Maintien de Lure JS et Val de Cerises accession de Val de Pesmes
- R1 U18F : Entente La Romaine/Vesoul FC

- Futsal :

- R1 : Maintien de Franchevelle, SG Héricourt, Hérissport Futsal, rétrogradation de Rioz/Etuz/Cussey
- R1F : Vesoul FC

Toutes ces situations « sportives » sont bien entendu sous réserve d'éventuels dossiers administratifs en cours.

A noter les belles performances de Héricourt qui a atteint les barrages d'accession en D2 futsal, et de Vesoul qui atteint la finale de la coupe de France féminine futsal !

Félicitations à Mathilde SCHNOEBELEN de Vesoul qui a honoré une sélection pour l'équipe de France futsal lors d'un stage en Suède.

Au niveau pratiques diversifiées, félicitations à Ismaël Boudebza de Héricourt qui termine champion régional de E-Foot !

**Conclusion :**

Une saison sportive une nouvelle fois bien remplie, avec beaucoup de compétitions et pratiques à organiser, pour que chaque licencié(e) du territoire trouve la ou les façons de jouer qui lui convienne, et où il/elle prendra du plaisir. Nous sommes tout de même inquiets de la mauvaise foi et du mauvais état d'esprit que l'on rencontre sur et au bord de nos terrains, certains de nos pratiquants et encadrants ayant oublié ce qu'est le respect, l'esprit sportif et le simple plaisir de jouer au ballon.

La prochaine saison sera le début de la mandature 2024-2028 pour vos élus. Dans l'optique de cette future mandature, les personnes qui seraient intéressées par l'organisation et le développement du football départemental peuvent me contacter pour participer à cette commission, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Le Président de la commission sportive et développement, **Reynald DROIT**





DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## Compte-rendu d'activités saison 2023/2024

### COMMISSION PARTENARIATS EXTERIEURS/SPONSORING ET FAIR PLAY

Je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour le travail accompli cette saison 2023/2024.

Toute l'année, la commission a essayé de faire le nécessaire pour récompenser le plus de clubs grâce aux sponsors que nous remercions de nous avoir fait confiance.

Cette saison, il est à souligner que toutes les manifestations sportives ont été récompensées par des dotations de maillots (finales festival U11, coupe U13, coupes U15 – U18 et seniors), des collations (Journée Nationale des Débutants).

Les opérations du « challenge du bénévole » et « clubs où il fait bon aller jouer » ont été reconduites avec quelques ajustements.

Les clubs ont répondu à 40% à l'opération « clubs où il fait bon aller jouer », le taux de participation est supérieur à la saison dernière, mais il peut encore être amélioré.

Certains clubs ne répondant pas, se privent d'être primés.

Si les clubs le désirent, je suis prêt en reprendre cette commission l'année prochaine, et trouver d'autres sponsors pour le bien de tous les clubs.

La saison étant terminée, je souhaite à toutes les dirigeantes, dirigeants, aux personnels du district, à toutes les commissions du district, repos et de très bonnes vacances, pour se ressourcer pour la prochaine saison 2024 /2025.

Le Président de la commission des arbitres,  
**Bruno MASSON**